

Paris, le 19 janvier 2017

L'UIMM et les IUT signent un accord cadre pour renforcer l'adéquation entre les formations et les besoins en compétences des entreprises

L'UIMM et les IUT (Instituts Universitaires de Technologie) ont signé ce jour un accord cadre pour développer leur collaboration.

L'accord vise à permettre **une meilleure reconnaissance des certifications**, notamment le CQPM et la licence professionnelle - certifications les plus recherchées aujourd'hui - et de les faire connaître aux étudiants des IUT.

Cet accord s'inscrit dans le cadre de la convention entre l'UIMM et le Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche signée le 3 avril 2015. Il donne une **nouvelle impulsion au partenariat** qui existe depuis longtemps entre l'UIMM et l'Education Nationale, et en particulier les IUT, en prévoyant notamment de :

- Développer l'attractivité de l'industrie et de ses métiers auprès des jeunes,
- Renforcer les actions communes en matière d'orientation, de découverte des métiers et du monde professionnel, notamment auprès des jeunes filles,
- Œuvrer plus étroitement à la création et à l'évolution des diplômes et des certifications, tant en formation initiale qu'en formation continue, pour correspondre au mieux aux besoins des entreprises.

« La signature de cet accord cadre est un nouvel acte de notre engagement en matière de formation professionnelle. Nos formations ont pour vocation de favoriser l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes et l'employabilité des salariés de l'industrie » a déclaré Hubert Mongon, Délégué général de l'UIMM.

« Je me félicite de la collaboration étroite et intelligente entretenue avec l'UIMM et son réseau, qui permet d'élaborer des contenus de formation au plus près des besoins de l'environnement économique » a déclaré Bernard Lickel, Président de l'ADIUT.

À propos de l'UIMM :

L'UIMM représente 42 000 entreprises industrielles, celles de la métallurgie et de la transformation des métaux, de la mécanique, de l'automobile, de la construction navale, et de l'aéronautique, celles du spatial et du ferroviaire, de l'électricité et de l'électronique, du nucléaire et enfin des équipements ménagers. L'UIMM s'appuie sur un réseau de 10 fédérations professionnelles et 61 chambres syndicales territoriales.

 @uimm

À propos des IUT :

Le réseau est composé de 113 IUT répartis sur l'ensemble du territoire français (108 en métropole et 5 dans les DOM-TOM). Les IUT forment près de 150 000 étudiants chaque année, avec 24 spécialités de DUT (8 du secteur des services et 16 du secteur industriel) et plus de 1000 licences professionnelles, regroupées en 40 grands domaines.

 @lesIUT

Contact presse UIMM : Catherine DOUMID – catherine.doumid@havas.com - 01 58 47 93 50

Contact presse ADIUT : Elodie QUINCIEUX – elodie.quincieux@iut.fr - 01 57 27 94 77